



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 12 juin 2012

Compte rendu affiché le : 20 juin 2012

Date de la convocation : 4 juin 2012

Nombre de délégués : 33

En exercice : 33

Présents : 17

Votants : 17

Nombre de délégués concernés : 33

En exercice : 33

Présents : 17

Votants : 17

Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Louat R, Philippon B, Vocanson E,

CCFL : Berthet , Bruyas JF, Seon M

CCHL: Berne M, Morales P, Villard P

SEM : Guyot P

Autres communes: Bertet C, Piot M, Bouchut O, Toinon D, Pallandre A

Secrétaire de séance : Berne M

Excusés : Boudier JP, Gonon P, Rousset L, Vincent G, Reynard R, Larue MF, Grange M

N° 369 Objet : Nouvelle convention de Dématérialisation des Actes Soumis Au Contrôle de Légalité

Monsieur le Président informe le Comité syndical que dans le cadre la dématérialisation des échanges liés au contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales et des établissements publics (ACTES), le Conseil Général a changé de tiers de télétransmission la solution de dématérialisation de la société FORSUP a été remplacée par la solution « iXBus » de la société SRCI. Deux nouvelles conventions doivent être signées avec le Conseil Général et le Préfet de Loire avant le 7 octobre 2012.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical :

- de l'autoriser à signer une convention avec le Conseil Général en vue de bénéficier du nouveau dispositif de télétransmission.
- de l'autoriser à signer la convention avec le Préfet.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- autorise Monsieur le Président à signer la convention avec le Conseil Général en vue de bénéficier de dispositif de télétransmission.
- autorise Monsieur le Président à signer la convention avec le Préfet.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 12 juin 2012
Le Président
Jean Yves Charbonnier

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Montbrison
le	27/06/2012
Accusé réception le	27/06/2012
Numéro de l'acte	369